



CAISSE D'ÉPARGNE
CEPAC

Envoyé en préfecture le 10/07/2026

Reçu en préfecture le 10/07/2026

Publié le

ID : 005-210500963-20260708-CM2026_076-DE



SECTEUR PUBLIC

Proposition de financement

Emprunteur : *Commune d'Orcieres*



Date de réalisation : 09/06/2026

Version n°

La date de fin de validité de cette
proposition est mentionnée en page 2.

Contact Caisse d'Épargne CEPAC :

Laurent Hernandez Chargé d'affaires

Tél. : 04.13.39.33.75 Fax :

Laurent.hernandez@cepac.caisse-epargne.fr



Proposition commerciale – Prêt Taux Livret A

Les + :

- Une diversification de l'exposition de sa dette
- Un large choix de formules : type d'amortissement, périodicité des échéances, différé d'amortissement...

Conditions financières :

fin de validité de cette proposition : 10 JOURS

Taux du livret A en vigueur au 09/06/2026 : 1,50 %

Notre proposition	
Emprunteur	Commune d'Orcieres
Objet	Renovation du Palais des Sports
Montant	4 000 000 euros
Durée maximale	30 ans
Taux du prêt	Taux du Livret A + marge de 1,10 % sur 15 ans soit à ce jour de 2.60 % sur 15 ans
Taux de rémunération du Livret A	Le taux de rémunération du Livret A est publié au Journal Officiel en application du règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière du 24 juillet 2003. Il est applicable au premier jour de la quinzaine qui suit sa publication.
Révision du taux d'intérêt du prêt	La constatation du taux de rémunération du Livret A applicable est réalisée le deuxième jour ouvré précédant le commencement de chaque période d'intérêts.

Durée	15 ans		
Date de versement des fonds	Dans les 6 mois après la signature		
Amortissement du capital	CONSTANT		
Différé d'amortissement partiel	de(nombre de mois):		
Périodicité des échéances	Trimestrielles ou annuelles		
Base de calcul des intérêts	exact/360		
Frais de dossier	4 000 euros		
Remboursement anticipé du capital (total ou partiel)	3% de l'ensemble des sommes dues à l'échéance du terme		
Type de Garantie(s)			
Frais de Garantie(s) (estimés)			
Conditions préalables			
Contrepartie(s) commerciale(s)			



Avertissement

La Caisse d'Epargne attire votre attention sur le caractère essentiel et déterminant des dispositions qui suivent et requiert de manière impérative leur lecture attentive et leur acceptation avant examen plus avant de toute autre disposition des présentes. La Caisse d'Epargne se tient à votre entière disposition pour vous apporter tout complément d'information ou éclaircissement sur le contenu des dispositions qui suivent.

Caractère informatif du document – Confidentialité des informations

Ce document constitue une présentation commerciale d'un projet à des fins de discussion. Si une transaction est effectivement conclue entre la Caisse d'Epargne et le client par suite de discussion sur le présent document, seules les modalités contractuelles finales de la documentation conclues seront opposables à la Caisse d'Epargne.

Ce document est strictement confidentiel et les informations qu'il contient sont la propriété de la Caisse d'Epargne et ne saurait être transmis à quiconque sans l'accord préalable écrit de cette dernière.

Absence de garantie sur l'exactitude et l'exhaustivité des informations

La Caisse d'Epargne ne saurait être tenue d'une quelconque responsabilité à raison de toute information, ni ne garantit l'exactitude ou le caractère complet d'aucune information contenue dans les présentes qu'elle aurait recueillie de tiers ou de sources d'information considérées comme fiables.

Les informations figurant dans la présentation n'ont pas vocation à faire l'objet d'une mise à jour après la date apposée en première page. La remise de ce document n'entraîne en aucune manière une obligation implicite de mise à jour ultérieure des informations qui y figurent.

Absence d'offre commerciale ou de recommandation

En aucun cas ce document ne peut être considéré comme une sollicitation, un démarchage ou un engagement ferme de la Caisse d'Epargne de mettre en place ladite transaction aux conditions qui y sont décrites ou à d'autres conditions. Aucune disposition des présentes ne doit être considérée comme une recommandation à accepter les propositions qui y sont contenues. Cette proposition vous est adressée à votre demande et tout engagement présenté dans ce document devra être, conformément aux règles internes de la Caisse d'Epargne, préalablement approuvé par son Comité des engagements.

Absence de garantie de résultat

Les affirmations, hypothèses et opinions contenues dans ce document peuvent constituer des prévisions et ainsi contenir des risques et des incertitudes. Les résultats constatés et les développements peuvent différer substantiellement de ceux exprimés ou qui sont implicites dans ces affirmations, hypothèses et opinions en fonction d'une grande variété de facteurs. Aucune déclaration ou garantie explicite ou implicite n'est par conséquent donnée par la Caisse d'Epargne quant à l'accomplissement ou le bien fondé, de toute projection, tout objectif, estimation, prévision, affirmations, hypothèses et opinions contenus dans ce document et leurs destinataires ne doivent se fier qu'à leurs propres analyses, avis et conseils. Rien dans ce document est ou ne doit être considéré comme une promesse ou une garantie quant au futur.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et les performances simulées ne garantissent pas les performances futures.

Décision autonome du client

La Caisse d'Epargne n'accepte ni n'assure une quelconque mission de conseil, de quelque nature que ce soit (juridique, financier, comptable fiscal, etc.), à l'égard du client.

La présente proposition détaille de bonne foi de la manière et avec le degré de détails exigé par le client les avantages et risques liés à la conclusion de la stratégie de prêt proposée. Il appartient au client s'il estime avoir besoin d'autres informations pour consentir de la manière la plus éclairée et transparente à la présente proposition de solliciter de la Caisse d'Epargne toute information qu'il souhaiterait obtenir et il lui sera répondu avec toute la diligence requise.